

Sciences pour
la communication

Aspects de l'itération

L'expression de la répétition en français:
analyse linguistique et formalisation

Laurent Gosselin, Yann Mathet, Patrice Enjalbert & Gérard Becher

Peter Lang

Sciences pour
la communication

Aspects de l'itération

L'expression de la répétition en français:
analyse linguistique et formalisation

Laurent Gosselin, Yann Mathet, Patrice Enjalbert & Gérard Becher

Peter Lang

Introduction

«Au commencement était le Verbe,
Et le Verbe était radoteur ...»
(Ghelderode: *La Balade du Grand Macabre*)

1. L'itération comme objet linguistique

Cet ouvrage porte sur l'itération en tant qu'objet linguistique. Il s'agit d'étudier comment une langue telle que le français nous permet de concevoir et d'exprimer la répétition; répétition d'événements, d'états, de périodes... *i.e.* de toutes formes d'entités conçues comme pourvues d'une dimension temporelle, et dont un locuteur peut envisager une succession d'occurrences dans le temps. On prendra préalablement soin, conformément aux principes les plus fondamentaux de la sémantique linguistique, de distinguer d'une part la notion commune de répétition, et d'autre part l'itération comme catégorie langagière, dotée de propriétés spécifiques. Précisons cette distinction.

Notre expérience quotidienne, envisagée d'un point de vue social et cognitif, nous met constamment en présence de «phénomènes répétitifs». Considérons à titre d'exemple la répétition des jours, des saisons, des années... Elias (1984/1996) montre que le calendrier, comme structure fondamentalement répétitive, règle l'activité humaine dans la plupart des sociétés. Mais que l'on se tourne vers les domaines artistiques ou scientifiotechnologiques, et l'on verra que la répétition n'y est pas moins prégnante (voir, entre mille exemples, l'analyse par Fournier 2000: 551 du thème dit «du destin» de la cinquième symphonie de Beethoven comme répétition de répétitions, ou, dans un tout autre domaine, les boucles des programmes informatiques). D'un point de vue phénoménologique général, cette notion commune de répétition provient d'opérations de catégorisation et de construction d'entités dans le temps, dont résulte un découpage, dans le flux de nos expériences, d'entités à dimension temporelle, subsumées par une même catégorie.

Mais dans le champ linguistique, cette répétition est exprimée sous la forme très particulière de ce que l'on nomme traditionnellement, en linguistique française, «l'aspect itératif», aspect qui se caractérise par le fait que le procès (état ou événement) qu'il affecte est présenté comme se reproduisant dans le temps un nombre de fois déterminé (aspect *répétitif* ou *itératif stricto sensu*) ou indéterminé (aspect *fréquentatif* ou *habituel*¹). Cet aspect, qui relève donc de la catégorie plus générale de la *pluralité*, appliquée aux procès, s'oppose aux aspects *semelfactif* et *singulatif* (ces deux termes, traditionnellement tenus pour équivalents, sont distingués par Tournadre 2004: 22 afin de désigner respectivement «ce qui se produit une fois au moins» et «ce qui se produit une fois au plus»).

L'itération (ou aspect itératif) ne correspond cependant pas seulement à la pluralité des procès (catégorie parfois désignée par le terme de «pluriactionnalité», cf. Lasersohn 1995, Van Geenhoven 2004, 2005, Laca 2006, Tovena 2008), car l'itération désigne, dans cet ouvrage, la répétition dans le temps d'un même procès².

a) Par *répétition dans le temps*, nous entendons que les intervalles de procès correspondants (c'est-à-dire les intervalles des occurrences de procès) ne peuvent coïncider: il y a au moins succession des bornes initiales de ces intervalles. Remarquons qu'une définition qui imposerait que ces intervalles soient disjoints (qu'ils ne puissent se recouvrir partiellement) conduirait à exclure un énoncé comme:

- (1) Chaque année, Pierre aimait une nouvelle femme

qui n'implique nullement que Pierre ait cessé d'aimer les précédentes quand il tombe à nouveau amoureux.

b) Par *même procès*, nous entendons le fait qu'une forme infinitive unique puisse rendre compte de chaque occurrence de procès (par ex. «*aimer une nouvelle femme*» dans l'énoncé ci-dessus). Nous verrons cependant (cf. chapitre 1, § 3.2) que ce sont parfois des agglomérats de procès qui sont itérés,

1 Sur ces distinctions, cf. Vlach (1981), Kleiber (1987: 115), Molendijk (2001).

2 Costachescu (2012) oppose ainsi la pluralité *itérative* («chaque dimanche, à midi, Victor mange une omelette aux champignons») à la pluralité *collective* («Victor et Dora ont déplacé les malades (ensemble + en équipe)») et à la pluralité *distributive* («Victor et Dora ont déplacé les malades (séparément)»).